

«A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5386 - Vendredi 28 - Samedi 29 mai 2021 - Prix : 10 DA

Lutte contre les chiens errants à Tizi Ouzou

Les chasseurs dénoncent la méthode du poison et suggèrent des battues

30 000 demandes de création d'entreprises en 2021

L'Anade lance sa nouvelle plateforme «Khadamate»

Législatives du 12 juin : nationalistes vs islamistes (4)

Par Mohamed Habili

Si le FLN devait s'en sortir une fois de plus, ce ne serait pas dans le présent par le fait du prince, comme il y a maintenant plus de deux décennies, avec l'arrivée au pouvoir de Abdelaziz Bouteflika, qui l'avait sauvé d'une mort quasi-certaine, mais par la mobilisation de ses électeurs, s'il en a bien sûr. Qu'il s'agisse d'un parti politique ou de n'importe qui d'entre nous, les vrais amis, on ne sait qu'on en a ou qu'on n'en a pas que dans les situations particulièrement difficiles. Le moment est venu pour ceux du FLN de se manifester, non seulement pour le maintenir en vie mais pour lui donner la victoire. Car dans son cas tout au moins, obtenir un bon score alors que tout le pousse vers une défaite monumentale, pourrait très bien ne pas suffire. Il lui faut encore apporter la preuve qu'il mérite de continuer de porter le nom prestigieux qu'il s'est donné. Quand on s'appelle le FLN, on ne peut être que le premier, ou que la principale force politique, comme il a aimé à s'appeler lui-même à l'ère du multipartisme. S'il arrive en deuxième position, ou plus bas encore, que ce soit par rapport à un parti du même courant que lui ou par rapport à un parti islamiste, il risque de se trouver devant la cruelle alternative soit de changer de nom soit de se retrouver au musée en quelque sorte avec armes et bagages.

Suite en page 3

Satisfecit de Charfi sur la première semaine de la campagne électorale

Plus d'un milliard de bulletins de vote imprimés

● Les candidats insistent sur la transparence des élections



P.H.D. R.

Faisant le point sur la première semaine de campagne électorale en vue des législatives du 12 juin, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a relevé qu'«aucun dépassement grave n'a été enregistré durant la première semaine de la campagne».

Notons que 1,2 milliard de bulletins de vote ont été imprimés. [Page 2](#)

Rencontre

Nécessité de réduire les importations d'ail et valoriser le produit national

Ligue I (24^e journée)

Le leader et ses poursuivants sur du velours

Satisfecit de Charfi sur la première semaine de la campagne électorale

Plus d'un milliard de bulletins de vote imprimés

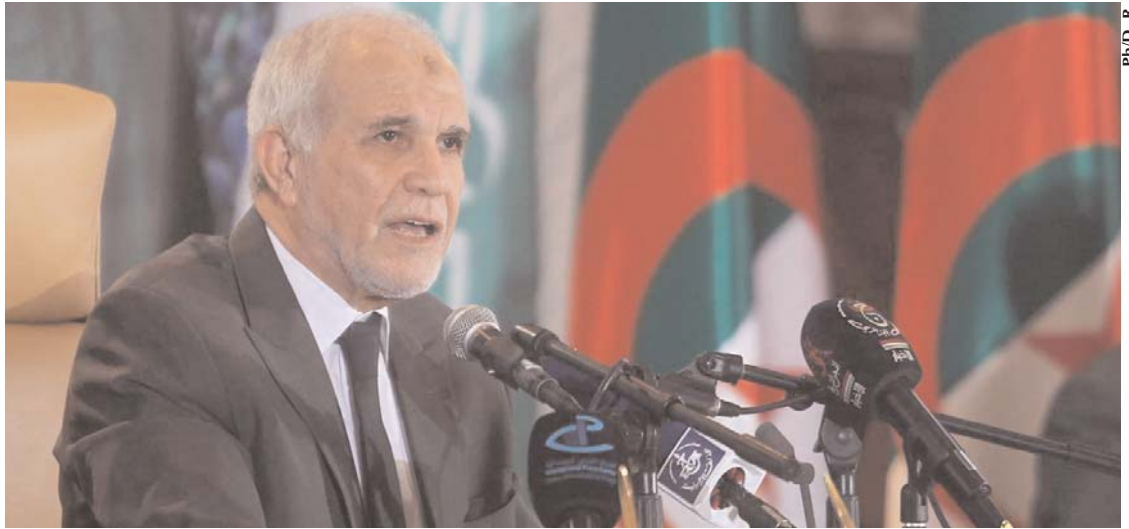
■ *Faisant le point sur la première semaine de campagne électorale en vue des législatives du 12 juin, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a relevé qu'aucun dépassement grave n'a été enregistré durant la première semaine de la campagne.* Notons que 1,2 milliard de bulletins de vote ont été imprimés.

Par Louisa Ait Ramdane

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation de la première semaine de la campagne électorale des législatives, Charfi a précisé que l'Anie a imprimé un milliard deux cent millions bulletins de vote. L'impression de «cette grande quantité» de bulletins a nécessité la mobilisation de compétences humaines.

Le président de l'Anie a indiqué que l'Autorité avait reçu, à ce jour, 512 dossiers en vue de bénéficier de l'aide financière pour le financement de la campagne électorale, soulignant que ces montants ne seront pas versés en nature aux listes bénéficiaires mais à travers le remboursement de leurs factures. Charfi, qui a exprimé sa «satisfaction» a déclaré que la première semaine de la campagne a enregistré un engagement remarquable et s'est déroulée dans des conditions normales. Les discours cette fois sont loin d'être haineux, soulignant que la charte d'éthique électorale a été respectée. Dans le même contexte, il a précisé que l'Autorité interviendrait en cas d'atteinte à l'ordre public, de discours de haine et d'appels à la violence.

Selon Charfi, l'Autorité n'a enregistré aucun dépassement, sinon quelques avertissements verbaux adressés à certains animateurs de la campagne, liés essentiellement à l'incom-



Ph/D. R.

préhension des procédures d'application des lois. «Aucun dépassement n'a été enregistré au cours de la première semaine de la campagne électorale, l'Autorité n'ayant été destinataire d'aucun signalement ou doléance de la part des candidats, à l'exception de quelques petites observations relevées par certains de ses délégués liées à l'incompréhension des procédures d'application des lois, à l'instar de la non utilisation des symboles de l'Etat par les candidats lors de la campagne électorale», a-t-il relevé. Il a ajouté que cette première semaine de la campagne «a été

lancée à son rendez-vous officiel marqué par la concurrence politique entre candidats», soulignant que l'Anie traite les candidats sur un pied d'égalité et «n'est l'adversaire d'aucun candidat». En parlant des candidats, le président de l'Anie estime qu'il n'y a pas de distinction à faire entre les listes indépendantes et les listes partisanes. «Tous les candidats ont le droit d'exprimer leurs programmes et leurs idées», a-t-il tenu à préciser.

La campagne électorale a débuté le 20 mai. Près de 1 500 listes de candidatures, dont plus de 800 sont des indépen-

dants, ont été approuvées. Les candidats à la chambre basse du Parlement devront mener campagne pendant 3 semaines. Pour conclure, le président de l'Anie a appelé

tous les partis politiques et les listes indépendantes à respecter le protocole sanitaire afin d'éviter la propagation du coronavirus.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 272 nouveaux cas et 7 décès

L'Algérie a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de moins qu'hier (8), portant à 3 455 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 272 cas, soit 8 cas de moins par rapport au bilan d'hier (280), pour atteindre, au total, 128 198 cas confirmés.

R. N.

Campagne électorale

Les candidats insistent sur la transparence des élections

La campagne électorale pour les prochaines législatives entre dans sa deuxième semaine. Les candidats continuent de sillonner le pays et usent d'arguments d'ordre économique, social et politique pour convaincre leur auditoire de se rendre le 12 juin aux urnes. Le président du MSP, Abderrezak Makri, a souligné jeudi soir, lors d'un meeting à Annaba, «l'existence d'une volonté politique forte pour prévenir la fraude lors des prochaines élections législatives et respecter la volonté du peuple», appelant à «ne pas rater cette occasion pour édifier les institutions du pays et booster le développement». Le MSP participe aux législatives avec «une profonde conviction que l'ère de la fraude est révolue», d'autant que, dit-il, «le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé à respecter la volonté du peuple et à bâtir des institutions fortes et crédibles» a-t-il déclaré. De son côté, le président du Front de

l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a affirmé, dans un meeting jeudi à Laghouat, que «le processus préparatoire à ces élections a laissé apparaître des prémices positives pour une réforme et un renouveau, notamment en matière d'éloignement de l'argent sale de la politique». Ces prémices sont apparues aussi à travers l'opération de collecte des signatures qui, pense-t-il, sont «réelles» et reflètent effectivement la volonté des électeurs, «loin de toute falsification», permettant ainsi à 28 formations politiques seulement de finaliser cette opération à travers le pays, et pour 7 d'entre elles à l'étranger. Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, lui, a affirmé, jeudi soir à Tiaret que «le prochain Parlement doit être une autorité législative réelle et indépendante, contrairement à ce qu'il a été dans le passé». Il a ajouté que le FNA «décèle des indices de la sincérité et la volonté de l'Autorité à organiser des élec-



tions législatives transparentes», exhortant les citoyens à voter massivement le 12 juin, «pour des programmes et non pour des personnes». A Jijel, Benbaibèche a déclaré que «la composition de la future APN aura un rôle primordial dans l'animation de la vie politique au

vu de ses prérogatives prévues par la Constitution en matière d'amendement ou de proposition de lois, d'interpellation du gouvernement et de constitution de commissions relatives à toutes les questions intéressant l'opinion publique, contrairement aux Assemblées précédentes où

les élus se contentaient de tout approuver». Il a ajouté que «si nous assurons la transparence des prochaines élections, le taux de participation importera peu, car de cette transparence sortira une APN digne de la confiance populaire, tandis qu'en cas de fraude avérée, le statu quo perdurera et nous perdrons de nouveau la confiance du peuple». Dans la wilaya de Relizane, le secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli, a affirmé que le choix du peuple de ses représentants au Parlement «garantira» la stabilité des institutions de l'Etat. «La participation de mon parti aux législatives prochaines n'est pas uniquement pour l'obtention de sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN), mais pour contribuer à la stabilité des institutions de l'Etat et à la préservation des constantes de la nation», a-t-il expliqué, affirmant que «les prochaines élections permettront de consacrer la volonté populaire».

Aomar Fekrache

P^r Belhocine au sujet de l'ouverture des frontières

«A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles»

■ *Récusant les critiques exprimées au sujet de la réouverture partielle des frontières et des conditions d'embarquement, le P^r Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée de l'investigation et du suivi des enquêtes épidémiologiques au ministère de la Santé, a indiqué que «les mesures prises ne sont pas les plus draconiennes, comparées à celles en vigueur dans d'autres pays».*

Par Thinhinene Khouchi

«**S**ur les 221 territoires dans le monde, il y en a seulement 6 qui ont ouvert complètement leurs frontières, 110 sont fermés et 106 ouverts partiellement avec des restrictions», a déclaré, hier, l'invité de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Concernant les critiques exprimées au sujet de la reprise des vols décidée par le gouvernement, Belhocine a expliqué que «d'aucuns pourraient trouver que le verre est à moitié vide et d'autres diront que le verre est à moitié plein. L'essentiel est de se rappeler que nous n'en avons pas encore fini avec l'épidémie. Non seulement nous n'en avons pas encore fini, mais nous avons une situation qui porte en elle les ingrédients de la complication. De ce fait, permettre les déplacements inter-pays est une mesure bienvenue, dans la mesure où pendant des mois, si ce n'est pas une année ou un peu plus, ces déplacements n'étaient pas possibles et donc c'est tant mieux que l'on puisse donner la possibilité graduellement aux gens de se déplacer dans les deux sens, aussi bien quitter le pays que revenir vers le pays». Au sujet des mesures prises, l'intervenant a indiqué que «nous ne sommes pas dans une situation normale, à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles», expliquant que si ces dispositions sont prises, c'est pour éviter l'importation de variants du Covid-19. «C'est une situation exceptionnelle et ces mesures ne sont pas les plus draconiennes comparées à celles qui sont en

P^r Mohamed Belhocine

vigueur dans d'autres pays. Elles sont contraignantes, je le concède, mais il faut les suivre si on veut permettre aux gens de se déplacer en cas de nécessité, tout en préservant l'intérêt général», a encore expliqué le Professeur. L'invité de la Chaîne 3 a affirmé que «le risque d'une flambée des cas de contami-

nation est réel et l'exemple de l'Inde est là pour nous le rappeler». S'appuyant sur une récente étude, il a affirmé qu'«en l'absence de vaccination de masse, les mesures de limitation de la mobilité humaine restent les seules mesures efficaces». Enfin, il est à rappeler que les services du Premier ministre

avaient indiqué, dans un communiqué, que «suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes, six vols hebdomadaires seront assurés par la compagnie nationale Air Algérie à compter du 1^{er} juin, de et vers la France, la Turquie, l'Espagne et la Tunisie». Pour ce qui est des conditions d'embarquement à destination de l'Algérie, le voyageur doit être détenteur du «résultat négatif d'un test RT-PCR datant de moins de 36 heures avant la date du voyage», selon le communiqué. Il doit également disposer d'un billet valide et de la fiche sanitaire dûment renseignée et s'acquitter préalablement des frais inhérents au confinement sanitaire obligatoire auquel doit se soumettre chaque passager à l'arrivée sur le territoire national ainsi que les frais du test de dépistage du Covid-19, prévus par les autorités sanitaires. Le communiqué précise que les frais de séjour dans les sites d'hébergement sont à la «charge exclusive» du passager. Ces conditions «doivent être impérativement réunies avant l'embarquement». Concernant les conditions sanitaires applicables à l'arrivée en Algérie, il s'agit d'abord de la présentation d'un test RT-PCR de moins de 36 heures.

Le passager devra se soumettre à un confinement sanitaire obligatoire d'une période de cinq jours au niveau d'un des établissements hôteliers prévus à cet effet, avec un contrôle médical permanent, avec l'application d'un test de dépistage du Covid-19 à la fin du confinement.

T. K.

30 000 demandes de création d'entreprises en 2021

L'Anade lance sa nouvelle plateforme «Khadamate»

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a lancé jeudi sa nouvelle plateforme nommée «Khadamate» qui vise à rendre l'information plus accessible aux jeunes promoteurs désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat à travers le dispositif de cette Agence, a indiqué son directeur général, Mohamed Chérif Bouaoud. Cette plateforme, développée en interne par les cadres de l'Anade, comporte cinq espaces : l'un pour les inscriptions en ligne, le second pour les accords signés avec différents départements et organismes, un troisième dédié à l'inscription des entreprises en difficulté, un quatrième réservé aux entreprises qui ont des produits exportables et enfin un cinquième consacré à la collecte des préoccupations des jeunes entrepreneurs, a-t-il précisé. Le directeur général de l'Anade a souligné que cette plateforme accessible sur le lien : <http://khadamate.anade.dz> a été développée dans le cadre de la modernisation et la numérisation des activités de l'Agence, afin de fournir aux jeunes entrepreneurs toutes les informations qui pourraient leur servir sans pour autant qu'ils aient à se déplacer vers l'Agence. Cette plateforme permet, en outre, à l'Anade d'être plus proche des promoteurs,

sachant que «la nouvelle stratégie de l'Agence consiste à aller vers les jeunes», en plus d'être un outil de collecte des informations concernant les entreprises en difficulté ou encore celles qui veulent se lancer dans l'exportation de leurs produits, a-t-il ajouté. «Khadamate» a été créée pour répondre aux attentes des promoteurs et suite aux doléances des jeunes entrepreneurs qui se présentent au niveau des antennes et agences de l'Anade que l'idée de développer cette plateforme a émergé, a enchaîné le DG de l'Anade. A cette occasion le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a annoncé que 30 000 demandes de création d'entreprises ont été enregistrées par l'Anade depuis le début de l'année, alors que 10 777 entreprises se sont inscrites comme étant en difficulté à travers nos différentes agences au cours de la même période. Il n'a pas manqué de signaler le rôle important joué par les petites entreprises locales dans la croissance économique, notamment en assurant les produits de large consommation depuis le début de la pandémie de Covid-19. Le directeur général de l'Anade a fait savoir, à l'occasion, que plusieurs micro-entreprises créées dans le cadre du

dispositif Anade ont réussi, citant en exemple la société Casbah qui a déposé dernièrement un dossier au niveau de la Bourse d'Alger pour y être cotée, ce qui a encouragé l'Agence à lancer un travail pour faciliter l'entrée en Bourse des PME. D'autres entreprises sont parvenues à exporter vers l'Europe, connue pour les exigences de ses marchés, en plus d'exportations vers les pays d'Afrique, a indiqué M. Bouaoud qui a révélé qu'une opération de recensement des entreprises qui exportent ou qui veulent se lancer dans l'export a été entreprise.

Le ministère délégué chargé des Micro-entreprises lance son site internet

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises a lancé jeudi son site électronique qui permettra aux jeunes promoteurs d'accéder à toutes les informations sur la création de leurs entreprises et aux accords et partenariats paraphés par la tutelle, en plus d'offrir la possibilité de s'adresser directement au ministre à travers ses différents comptes sur les réseaux sociaux, a indiqué la chargée de communication de ce ministère,

Oumnia Bendris. Le site du ministère, accessible sur le lien : www.mdme.gov.dz, se caractérise par une interface simple et facile à utiliser qui donne accès à des informations, à la fois claires et complètes, et qui permettront aux jeunes promoteurs d'accéder notamment à la plateforme d'inscription en ligne des projets, ou encore à celle dédiée aux micro-entreprises en difficulté, a précisé M^{me} Bendris. Cela en plus de pouvoir s'adresser directement au ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, à travers ses comptes Instagram, Facebook et Twitter, a-t-elle souligné. Les jeunes entrepreneurs pourront consulter, en outre, les différents accords paraphés par le ministère avec différents départements ministériels ou organismes, mais aussi les partenariats à l'international. Le lancement de ce site entre dans le cadre des efforts fournis par le ministère dans le but de moderniser la procédure d'inscription et de traitement des dossiers des néo-entrepreneurs en leur assurant des outils efficaces qui les aideront dans leur parcours entrepreneurial, a expliqué la chargée de communication du ministère.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Législatives du 12 juin : nationalistes vs islamistes (4)

Suite de la page une

On peut donc dire que le FLN n'a d'autre choix que de remporter les législatives qui viennent. Comme il en a connu d'autres, et peut-être de plus pénibles encore, il n'est pas interdit de penser qu'il réussisse ce coup de force en dépit de tout ce qui a travaillé à sa perte au cours de ces deux dernières années, en premier lieu l'emprisonnement de deux de ses ex-secrétaires généraux. Aux dernières législatives, celles de 2017, il avait engrangé plus d'un million et demi de voix, qui lui avaient donné 161 sièges, sur une majorité de 231, l'APN en comptant alors 462. Il peut maintenir son rang avec un résultat moindre. Chose qu'il peut assurer vraisemblablement avec seulement un million de voix. Car même en imaginant le MSP et le RND en forte progression par rapport à 2017, ils s'étaient situés nettement loin derrière lui à cette occasion, tout particulièrement le premier, qu'il faut qu'une sorte de tectonique des plaques se soit produite dans l'intervalle pour que le rapport de force en soit bouleversé, faisant passer notamment le bloc nationaliste sous celui de l'islamisme. Voilà qui nous ramène à la question de savoir si le hirak est en définitive une agitation de surface ou une lame de fond. On se rappelle peut-être la réponse donnée à cette question ici même. Si ce mouvement avait été une lame de fond, rien ne l'aurait arrêté, et moins encore la répression. Il se trouve qu'il est maintenant complètement retombé, après avoir tourné en rond depuis son entrée en scène. A quoi reconnaît-on une révolution, y compris à ses débuts ? A l'apparition d'un phénomène décelable entre tous : la dualité du pouvoir. Face au pouvoir existant, un autre commence déjà à prendre forme adossé à un mouvement de contestation irrépressible parce que de grande ampleur. On ne peut dire cela du hirak, même si pour le nombre des manifestants, il avait pu quelquefois faire illusion. Si aucune révolution ne s'est produite, si même aucune ne s'est amorcée, alors il n'y a aucune raison de penser qu'un bouleversement est intervenu dans l'opinion nationale. Si celle-ci était auparavant structurée par le clivage opposant le nationalisme à l'islamisme, il devrait en être de même aujourd'hui. Mieux, le rapport de force entre ces deux courants majeurs n'a pas pu changer dans ces conditions. Il doit être resté le même quant à l'essentiel, du moins en théorie.

M. H.

Rencontre

Nécessité de réduire les importations d'ail et valoriser le produit national

■ Les intervenants au cours d'une rencontre régionale organisée jeudi à Ain M'lila (Oum El Bouaghi) relative à la culture de l'ail ont souligné «la nécessité de réduire les importations d'ail et accorder de l'importance au produit national».

Par Hocine H.

Au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part des producteurs d'ail et des opérateurs économiques des wilayas d'El Oued, Mila, Annaba, Médéa, Skikda et Oum El Bouaghi, le directeur chargé de la protection des végétaux et du contrôle technique au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Rabah Filali, a indiqué que le ministère de tutelle «œuvre à accompagner cette filière et soutenir les différentes opérations liées à son développement».

«Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a pris des mesures et mis en place des mécanismes pour permettre aux agriculteurs de travailler à l'aise et leur assurer également des facilitations s'agissant de la transformation et l'exportation de l'ail», a ajouté M. Filali.

Cette rencontre régionale s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la feuille de

route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (2020-2024) portant sur plusieurs axes comme la relance et la valorisation de la production agricole, l'accompagnement des agriculteurs et la mise à leur disposition de tous les moyens nécessaires pour réaliser une production dans de bonnes conditions, a-t-il encore ajouté.

Pour sa part, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi, a abordé dans son intervention les «prémices de l'exportation de l'ail après la concrétisation d'une autosuffisance en la matière».

Dans ce cadre, le même responsable qui a indiqué que l'Algérie importait durant les années précédentes 13.000 tonnes d'ail destinées à la consommation et de l'ail de semence pour un montant de 16 millions de dollars, a salué les «efforts consentis par les agriculteurs et les opérateurs agricul-



teurs, le problème du stockage et la commercialisation des produits et revendiqué également l'ouverture de l'exportation.

Ont pris part à cette rencontre organisée par la Direction locale des services agricoles (DSA) en collaboration avec la Chambre d'agriculture d'Oum El Bouaghi, le directeur de la régulation et du

dans cette filière pour la concrétisation de l'autosuffisance au profit du consommateur algérien».

Les agriculteurs ont soulevé, à cette occasion, les préoccupations et les contraintes entravant, selon eux, le développement de cette filière comme l'insuffisance du soutien financier aux agricul-

développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi, le président du Conseil national interprofessionnel des filières ail et oignon, Boudjemaa Hansali, en plus de plusieurs acteurs de la filière de l'ail.

H. H.

Mostaganem (Blad Touahria)

Un stock de pesticides périmés menace la santé de la population

Faisant partie des 500 sites recensés, il y a deux années, par le ministère de l'Environnement, la commune de Blad Touahria, dans la daïra de Mesra, abrite un stock considérable de pesticides en poudre et liquide DDT et d'engrais solides menaçant la santé des habitants.

Selon les informations recueillies par nos soins, c'est dans une ancienne cave viticole située en plein centre de la municipalité que sont stockés ces produits. Les pesticides durs et les engrais allant jusqu'à une quinzaine de tonnes sont emmagasinés dans plusieurs cuves depuis de longues années. Ces produits périmés appartenant au secteur de l'Agriculture furent l'objet d'un entreposage pour cause de péremption en 1994. Il semblerait aussi que certains de ces produits se trouvant dans le site portent un étiquetage de 1973, même s'ils ont été

isolés ultérieurement. A une certaine époque, des inconnus avaient vandalisé la cave pour s'emparer du DDT entreposé et le revendre illégalement aux fellahs. L'ouverture des cuves saccagées a laissé s'échapper des émanations des restes de ces mêmes produits chimiques dans l'air. C'était à l'époque, le premier signal de contamination. Faut-il noter qu'avec le temps il aurait pu y avoir, aussi, des infiltrations sur les réseaux AEP de la commune. En revanche, on n'a jamais procédé à des analyses afin de contenir la pollution des eaux et prendre les précautions pour protéger la santé des riverains. Mais à ce jour, les produits chimiques périmés sont toujours là et à Blad Touahria l'inquiétude a atteint son paroxysme car la menace sur l'environnement et sur la santé des habitants est évidente. Les autorités de Mesra en l'occurrence la daïra a alerté, par des écrits les pouvoirs publics à plu-

sieurs reprises pour la prise en charge de cette tare écologique. Selon certains témoignages, ce stock de pesticides périmés potentiellement exposés a été toujours une crainte, car depuis son stockage, beaucoup de cas de cancer de type hémato-poïétique se sont manifestés dans la localité. Des cas déjà déclarés morts victimes de cette pollution et le dernier est le nommé Abdelatif âgé de 11 ans. Les habitants déplorent une telle situation car ils ne comprennent pas les raisons pour lesquelles cette «bombe» écologique est toujours là. Ces derniers restent perplexes quant à toutes ces années passées sans que des actions de destruction ne soient entreprises. Les riverains inquiets nous affirment que ces quantités de produits chimiques nocifs représentent un danger parce qu'elles sont mal entreposées. Selon certains, en période de grosses chaleurs les fuites d'odeurs et

de poussières inconnues sont perceptibles dans les alentours de la cave. D'autres nous rappellent que la Direction des services agricoles, qui a enfui ce stock, semble ignorer la double menace qui est celle de la santé des citoyens et l'impact sur l'environnement. L'opération de destruction reste imminente, nous explique un retraité du village, si la volonté de sauver des vies est présente chez ceux qui connaissent la gravité de la situation et qui ne réagissent pas. Selon nos sources, deux sociétés spécialisées ont déposé des offres pour procéder à l'élimination des pesticides stockés par des systèmes de traitement thermique, mais il semblerait que le financement fait défaut. L'austérité économique va compliquer davantage les opérations de destruction, car elles demeurent trop coûteuses.

Lotfi Abdelmadjid

Scouts

Le président de la République décoré de la plus haute distinction des SMA

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont distingué, jeudi à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de la plus haute distinction des SMA portant le nom du chahid «Mohamed Bouras».

Lors d'une cérémonie tenue à l'Opéra d'Alger, à l'occasion de la Journée nationale des SMA, célébrée le 27 mai de chaque année, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a remis la médaille portant le nom du martyr «Mohamed Bouras» décerné au Président Tebboune à son Conseiller, Abdelhafid Allahoum et ce, en reconnaissance de la décision du chef de l'Etat

consacrant une journée nationale pour les SMA. Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Hamzaoui a exprimé «sa haute considération au président de la République pour sa décision qui doit être écrite en lettres d'or», se félicitant de l'intérêt accordé par le Président Tebboune au SMA, qu'il a qualifiés d'«école de patriotisme authentique».

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait approuvé, en avril dernier, l'institution de la journée du 27 mai, Journée nationale des Scouts musulmans et ce, en vue d'immortaliser les hauts faits, préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationa-

le. Il s'agit aussi d'exprimer la volonté de l'Etat de développer le mouvement éducatif de volontariat qui inculque l'esprit de générosité et de leadership.

Distinction des doyens des Scouts musulmans algériens

Les doyens des Scouts musulmans algériens ont été honorés, jeudi à Alger, en recevant le Bouclier des scouts, en reconnaissance de leurs contributions à la marche du mouvement des SMA.

A la même occasion, les lauréats de la première édition du concours du prix du «Chahid Mohamed Bouras», récemment

organisé par les SMA pour préserver la mémoire des Scouts, ont été distingués.

Le concours a vu, lors de sa première édition, la participation de 300 adhérents aux SMA à travers les différentes wilayas du pays et qui comprenait des articles et la production de vidéos traitant des sujets relatifs au rôle et au parcours du mouvement des scouts.

Cette distinction est intervenue à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des SMA, en présence de conseillers à la Présidence de la République, ainsi que de responsables d'institutions nationales.

Maya H.

«Bâtisseurs.dz», une nouvelle revue lancée par la CNL

■ La Caisse nationale du logement (CNL) vient d'éditer une nouvelle revue dédiée au secteur de l'Habitat, dont le premier numéro est paru ce mois de mai courant.



Par Samia Y.

Baptisée «Bâtisseurs.dz», la revue est une publication institutionnelle, dont l'édition est trimestrielle, explique la CNL, soulignant que son lancement vient rappeler que «la relance du secteur de l'Habitat figure toujours au premier rang des priorités fixées par le programme d'action du gouvernement».

C'est dans ce contexte que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, a souligné dans l'éditorial «la franche volonté» des pouvoirs publics d'être à l'écoute des

«bâtisseurs». Il a également rappelé que «si offrir un logement à sa famille est un projet de vie que tous les Algériens aspirent à réaliser, le succès d'un tel projet ne peut être assuré que dans le cadre d'une vision cohérente et concertée, associant tous les acteurs impliqués dans l'acte de bâtir». S'agissant de la ligne éditoriale de cette nouvelle publication, le directeur général de la CNL, Ahmed Belayat, a assuré que «la revue a pour objectif d'encourager le débat d'idées autour de thématiques majeures telles que le financement de l'habitat, la promotion immobilière, l'urbanisme, la gestion immobilière...». Ainsi, estime-t-il, son

lancement traduit «la volonté de créer des synergies, en associant tous les acteurs œuvrant pour le développement d'un habitat de qualité et au premier chef les investisseurs. "Bâtisseurs.dz" donnera la parole aux entrepreneurs qui ont choisi d'investir et de prendre des risques dans ce secteur. Elle narrera leur success-story, leurs réalisations et bien sûr dira aussi leurs contraintes et difficultés», a affirmé M. Belayat. Volet rubriques, la revue, publiée dans les deux langues (arabe et français), regroupées dans la même édition, propose une panoplie de sujets et thématiques en lien avec le secteur de l'Habitat, dans

l'intitulé ainsi que dans le contenu de ses rubriques. Ainsi, après l'Edito, étalé sur deux pages, figure la rubrique «Actualités du secteur» traitant de la relance de tous les chantiers à l'arrêt, suivie de la rubrique «Événement», consacrée à l'inauguration du nouveau siège de la CNL, un édifice moderne qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'essor de cet établissement «plus que jamais au service des citoyens». A côté, on y trouve la rubrique «Dossier» réservée, dans ce premier numéro, au logement promotionnel aidé (LPA II). Outre une présentation didactique du dispositif législatif et réglementaire en vigueur, cette partie de la revue inclut également des analyses et interviews de responsables d'établissements publics et de promoteurs immobiliers. L'espace suivant, dans cette première livraison, est la rubrique «Success Stories», dans laquelle un jeune manager narre le parcours fulgurant d'une entreprise familiale «Glass design», spécialisée dans l'habillage en verre des bâtiments et qui a investi dans un créneau jusque-là réservé aux entreprises étrangères, mais la réussite est au rendez-vous. S'en suit la rubrique «Prospective» qui évoque le thème de «l'Habitat à l'heure du numérique», en exposant le programme de numérisation triennal 2021-2023 lancé par la CNL.

Disponible en version numérique sur le site www.cnl.gov.dz, la revue «Bâtisseurs.dz» est également diffusée par abonnement, selon la CNL. **S. Y.**

Le baril de Brent à 69,46 dollars Le pétrole reprend de l'élan après des stocks américains en baisse

Les prix du pétrole ont repris de l'élan jeudi, après les signaux encourageants pour la demande américaine envoyés la veille avec le niveau des stocks, et dans l'attente d'informations sur les discussions avec l'Iran. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a terminé à 69,46 dollars à Londres, gagnant 59 cents ou 0,85 % par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril de WTI pour le même mois a avancé de 64 cents ou 0,96 % à 66,85 dollars. Proches de leurs plus hauts de cette année, les cours du brut ont profité de la baisse de 1,7 million de barils des réserves hebdomadaires américaines de brut ainsi que d'essence, un chiffre publié mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Cela représente une hausse de la demande bienvenue pour les cours, avant le long week-end de Memorial Day qui inaugure la saison des déplacements en voiture aux Etats-Unis, a commenté Andy Lipow de Lipow Oil Associates.

«Alors que le week-end de Memorial Day arrive, on peut s'attendre à une très forte demande d'essence alors que les Américains vont prendre la route», a indiqué l'expert. Les marchés seront fermés lundi à New York. De bons indicateurs pour le marché de l'emploi américain, avec un nouveau recul des demandeurs d'allocations chômage, «montrent aussi qu'au fur et à mesure que la vaccination avance, les gens retrouvent du travail ce qui est positif pour la demande et la consommation de brut», a ajouté M. Lipow. Les investisseurs ont continué de surveiller les négociations à Vienne sur le nucléaire iranien. L'industrie pétrolière iranienne est soumise à embargo par les Etats-Unis mais une amélioration des relations entre Washington et Téhéran pourrait conduire à l'allègement de ces sanctions et donc à l'arrivée sur le marché d'un volume important d'or noir. **Farid M.**

Rezig

Une stratégie nationale pour une entrée effective à la Zlecaf

L'Algérie s'attelle actuellement à l'élaboration d'une stratégie nationale adéquate devant être présentée dans les tout prochains jours pour l'entrée effective à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), a annoncé, jeudi, le ministre du Commerce, Kamel Rezig. Dans son allocution à l'occasion d'une journée d'information au profit des opérateurs économiques sur la Zlecaf, M. Rezig a indiqué que «l'Algérie a bénéficié d'un appui technique fourni par la Commission de l'ONU à l'Afrique pour l'élaboration d'une stratégie nationale adéquate en vue d'un accès concret à la Zlecaf, tout en définissant les opportunités et les défis prévus afin d'adhérer à cette zone». A cette occasion, le ministre a fait état de la finalisation de la conception de cette stratégie nationale adéquate pour un accès effectif à la Zlecaf qui sera présentée prochainement. Il a également appelé les opérateurs économiques à doubler leurs efforts dans l'objectif de bénéfi-

cier des avantages accordés dans le cadre de la Zlecaf qui devrait créer un marché de 3 000 mds USD. «Il est impératif d'œuvrer à décrocher une part de ce marché eu égard à la position stratégique de l'Algérie, considérée comme portail d'accès aux pays africains dont les pays du voisinage (Mali, Niger, Mauritanie, Libye et Tunisie), et ce, à travers nombre de postes frontaliers à l'image de Talab Larbi, Bouchabka, Oum Teboul avec la Tunisie et de Mostapha Ben Boulaid (Mauritanie), Deb Deb (Libye) et de Tin Zaouatine et In Guezzam (Niger) qui ont été rouverts», soutient M. Rezig.

Négociations autour de la Zlecaf : une unité de gestion et de suivi créée

M. Rezig a annoncé la création au niveau national de l'unité de gestion et de suivi des négociations de la Zlecaf en vue de «définir et d'unifier la position de l'Algérie dans différentes négocia-

tiens liées à la zone». L'objectif de la création de cette unité est de garantir le suivi effectif des négociations de cette zone et de renforcer la coopération et la coordination entre les différentes administrations concernées par la négociation sur cette zone, a-t-il précisé. La délégation algérienne ayant pris part aux divers réunions des instances de négociation depuis 2016 n'a ménagé aucun effort pour défendre l'intérêt des opérateurs économiques nationaux, à l'effet de faciliter l'accès aux marchés africains et effectuer les échanges commerciaux des biens et services, a rappelé le ministre. Concernant cette journée d'information destinée aux opérateurs économiques nationaux sur la Zlecaf, M. Rezig a déclaré qu'elle vient en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur l'impératif d'approfondir la concertation avec les différents acteurs économiques en préparation de l'entrée de la Zlecaf. Le but de cette rencontre

étant de faire connaître aux opérateurs économiques algériens l'accord fondateur de la Zlecaf et de passer en revue les perspectives et les opportunités qui leur sont accordées dans le cadre de cette zone et de les orienter pour profiter des avantages proposés au sein de cette zone à l'effet d'accéder le marché africain et augmenter le volume des exportations vers ces pays. Pour sa part, le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Réda Tir, a indiqué que l'Afrique compte 54 Etats et l'Algérie doit saisir l'occasion de son adhésion à la Zlecaf pour qu'elle soit fortement présente dans le marché africain, rappelant les avantages présents dans les zones franches qui seront créées dans les régions frontalières, notamment en ce qui concerne les facilitations douanières à même de permettre aux opérateurs économiques de développer leurs transactions dans divers domaines. **Nabila T.**

Salon national des arts plastiques

Un hommage rendu à l'artiste peintre Baya

■ L'œuvre prolifique de Baya est célébrée à Alger dans le cadre du Salon national des arts plastiques, organisé par l'association nationale «Lucius» pour les arts et les Lettres. C'est dans le cadre d'une manifestation collective rendant hommage à cette grande artiste peintre qu'un grand nombre de toiles sont exposées au Palais des Rais (Bastion 23) jusqu'au 29 mai courant.



Par Adéla S.

En effet, quelque 90 toiles de courants artistiques différents, signées par 45 artistes, entre jeunes et anciens, autodidactes et diplômés,

venus de toutes les régions d'Algérie rendre hommage à Baya Mahieddine, Fatma Haddad de son vrai nom (1931-1998) et son parcours artistique «atypique» qui a permis à la femme algérienne d'«élever ses valeurs, issues de la

tradition ancestrale, au rang de l'universalité», explique le poète et président de l'association, Ferhat Bouchemla. «Baya, fondatrice de l'Ecole naïve, était une des muses du grand peintre Pablo Picasso (1881-1973) qui lui a consacré

plusieurs de ses toiles et à qui il a dédié quelques-uns de ses textes», a-t-il ajouté.

Représentant des portraits de femmes, des visages émus, des natures mortes, différents objets et ustensiles ou encore des figures composées aux formes et aux couleurs variées, les toiles exposées au premier étage du palais ont été conçues selon les normes de différents courants de peinture, figuratif, semi-figuratif, expressionniste, abstrait, ou encore peinture gestuelle, exécutées dans différentes techniques, à l'huile, au pastel ou à l'acrylique notamment. Dans un mélange de couleurs vives, les thématiques abordées, rendues à raison de deux toiles pour chaque participant, ont été conçues dans un «élan poétique bien inspiré», de l'avis de Imène Gaga, jeune plasticienne d'Alger qui expose pour la première fois, évoquant l'espoir, la douleur, la liberté, le vivre ensemble, le rapport au monde extérieur, l'ambition, le rêve, l'adversité ou encore l'amour. L'exposition a été marquée par l'hommage rendu à Baya, à travers la remise d'un trophée honorifique à son fils Rachid Mahieddine, ainsi que d'autres trophées remis notamment au représentant des artistes de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui n'ont

pas pu faire le déplacement, ainsi qu'à un couple d'artistes palestiniens Zaki Salam (sculpteur) et sa femme Hana Dib (artiste-peintre), présents respectivement avec «Oum Ech'Chahida» (Mère de martyre) deux sculptures sur bois, «Oum fawk Er'Roukam» (Une mère sur des débris), une autre sculpture en résine, et avec les toiles «Amel wa alem» (Espoir et douleur) et «Bayti hadaf» (Ma maison est une cible). Jusqu'au 29 mai, des visites aux musées, à La Casbah d'Alger et au site archéologique de Tipaza, ainsi qu'une conférence sur la vie et le parcours de Baya sont au programme du Salon national des arts plastiques qui a également convié les artistes participants à participer à des ateliers de dessin, durant lesquels ils auront à exécuter de nouvelles œuvres dont ils feront don au «Trésor de l'association», selon Ferhat Bouchemla.

A. S.

Prix du président de la République de littérature et langue amazighes Appel à participation

La participation à la deuxième session du Prix du président de la République de littérature et langue amazighes sera ouverte aux candidats du 27 mai au 4 août prochain, a indiqué, mercredi, un communiqué du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA). Le règlement du concours, les conditions de participation et les modalités de candidatures sont disponibles sur le site Internet du HCA. Institué en 2020, le Prix du président de la République de littérature et langue amazighes a pour objectif d'encourager la recherche et la créativité en vue d'une meilleure production en langue et culture amazighes et à la valorisation des réalisations scientifiques et littéraires dans toutes les variantes linguistiques utilisées en Algérie. Lors de la première édition, une centaine de travaux avait été retenus. Le jury, présidé par Youcef Nacib, a décidé de remettre des distinctions aux lauréats des trois premières places, remportées respectivement par Yacine Meziani, Toufik Djeroud et Boukharroub Rachid, tandis que le premier prix dans la catégorie recherches sur la patrimoine culturel amazigh immatériel n'a pas été attribué, alors que la deuxième place a été décrochée par le chercheur Ali Hedjaz. La cérémonie de remise des prix de cette deuxième session aura lieu lors des festivités du Nouvel an amazigh, Yennayer, correspondant au 12 janvier de chaque année, précise le communiqué.

M. K.

18^e édition du Festival de cinéma africain de Tarifa

Trois films algériens en compétition

En 2021, le Soudan sera le pays invité de la 18^e édition du Festival de cinéma africain avec la première rétrospective consacrée en Espagne à sa cinématographie. Deux réalisatrices algériennes, Lina Soualem et Rim Nakhli, et le réalisateur algérien Fayçal Hammoum présenteront «Leur Algérie», «Nour» et «Toute la nuit». La ville de Tarifa accueille la 18^e édition du Festival de cinéma africain de Tarifa-Tanger (Fcat) entre le 28 mai et le 6 juin 2021, festival transfrontalier du sud de l'Europe sur les cinémas d'Afrique et ses diasporas. Cette rencontre culturelle et cinématographique s'organise annuelle-

ment entre deux continents, l'Europe et l'Afrique, deux pays, l'Espagne et le Maroc et deux villes, Tarifa et Tanger. Dans la section compétitive des longs métrages «Hipermetropia» (Hypermétropie) sera Lina Soualem, réalisatrice franco-palestinienne-algérienne, fille des acteurs Hiam Abbass et Zinedine Soualem, qui cette fois s'est mise derrière la caméra pour réaliser son premier long métrage. «Leur Algérie» est un documentaire intime, délicat et tendre sur ses grands-parents et sur l'identité des Algériens qui ont émigré en France après la Seconde Guerre mondiale. La réalisatrice accompagnera son

film à Tarifa lors de cette édition du Fcat. En «Africa en breve» (Afrique sous peu), la section compétitive des courts métrages sera «Nour» et «Toute la nuit». Pour «Nour», nous rencontrons le regard d'une réalisatrice algérienne pour raconter la recherche d'un père. Nour de Rim Nakhli arrive à Tarifa après avoir passé par Locarno, l'Égypte et l'American Film Institute Festival. Nour et Adem partent à la recherche de leur père, qu'ils ne voyaient plus depuis longtemps. Impatients de rencontrer leur père, ils traversent la ville pour arriver au lieu de rendez-vous, mais il n'apparaît pas. «Nour» est l'un de ces courts métrages qui

revendiquent un droit et une liberté. Le droit de trouver un chemin et la liberté d'échouer. «Toute la nuit» de Fayçal Hammoum sera également en compétition en «Africa en breve» (Afrique sous peu). À la tombée de la nuit à Alger, Louisa apparaît à la sortie d'une gare du centre. Elle marche, publiant des avis de recherche. Elle plonge, fantomatique, dans l'obscurité de la ville. Alors commence une longue nuit de vagabondage dans les ruelles de la capitale. Un court métrage de Fayçal Hammoum sélectionné pour l'édition 2021 du Festival international des courts métrages de Clermont-Ferrand.

L. B.

Décès

La ballerine Carla Fracci est morte

La ballerine Carla Fracci, étoile la plus connue de la danse italienne, est décédée jeudi à 84 ans à Milan, où elle avait fait l'essentiel de sa carrière au prestigieux Théâtre de la Scala, a annoncé l'institution milanaise. Connue dans son pays simplement comme «La Fracci», elle a interprété plus de 200 personnages au cours de sa carrière et dansé aux côtés des plus grands danseurs de son

siècle, de Rudolf Noureev à Mikhaïl Barychnikov, avait été nommée étoile au sein de la célèbre institution milanaise en 1958. C'est en 1946, à l'âge de neuf ans, que cette fillette issue d'un milieu modeste est admise à l'école de ballet de la Scala, où elle étudie la danse notamment sous la houlette de Vera Volkova, ce qui lui permet de bénéficier d'une double tradition classique, milanaise et pétersbourgeoise.

À la fin de sa formation en 1954, elle est engagée dans la troupe de La Scala. Mais ce personnage haut en couleur décide de quitter la compagnie en 1963, car elle se considère sous-employée et mal payée.

Avec l'aide de son mari, le metteur en scène Beppe Menegatti, elle devient donc indépendante. Appréciée de chorégraphes comme John Cranko ou Roland Petit, elle se

distingue par ses interprétations très personnelles pour restituer l'émotion des personnages féminins qu'elle incarne sur les planches. Elle participe aussi à des créations originales, par exemple sur des œuvres de Mario Pistoni en 1966, ou de Roland Petit en 1996, ou à des reconstitutions de danse d'Isadora Duncan par Millicent Hodson, en 1990.

F. H.



Rwanda

Macron reconnaît les responsabilités de la France dans le génocide

■ Le Président Emmanuel Macron a reconnu, jeudi à Kigali, les «responsabilités» de la France dans le génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda, dans un discours très attendu où, sans présenter d'excuses, il a dit espérer le pardon des victimes.

Par Mourad M.

«**E**n me tenant, avec humilité et respect, à vos côtés, je viens reconnaître nos responsabilités», a-t-il déclaré, tout en affirmant que la France n'avait «pas été complice» du génocide ayant fait plus de 800 000 morts. Son discours a été salué par son homologue Paul Kagame lors d'une conférence de presse commune : «Ses paroles avaient plus de valeur que des excuses. Elles étaient la vérité», a-t-il réagi, évoquant le «courage immense» de son «ami» Emmanuel Macron. Les deux présidents ont promis, selon les mots de M. Macron, de renouer des relations «puissantes et irréversibles» entre leurs deux pays. Les rescapés du génocide ont accueilli avec des émotions partagées le discours du chef de

l'État français. «J'ai aimé le ton et les mots qu'il a utilisés (...) Même s'il n'y a pas eu le mot "pardon", quand même, il a fait un grand pas», selon Marie Grace Mukabyagaju, âgée de 59 ans. Egide Nkuranga, président de la principale organisation de rescapés, Ibuka, a regretté que M. Macron n'ait «pas présenté clairement des excuses au nom de l'État français», ni «même demandé pardon». Mais «il a vraiment essayé d'expliquer le génocide et la responsabilité de la France. C'est très important, ça montre qu'il nous comprend», a-t-il reconnu. Emmanuel Macron s'est justifié en estimant que l'évocation d'«excuses», également souhaitée par des responsables politiques français, n'était pas «appropriée» et qu'il préférerait la «reconnaissance des faits». Quant au pardon, «ce n'est pas

moi qui peut le donner», a-t-il ajouté. Dans son discours empreint de solennité au mémorial du génocide de Kigali, où reposent les restes de plus de 250 000 victimes, il a déclaré espérer que ceux qui «ont traversé la nuit» du génocide des Tutsi puissent «faire le don de nous pardonner». La France a fait «trop longtemps prévaloir le silence sur l'examen de la vérité», a-t-il regretté. L'objectif affiché d'Emmanuel Macron était de «finaliser» la normalisation des relations avec le Rwanda après «27 années de distance amère (...) d'incompréhension, de tentatives de rapprochement sincères mais inabouties». En 2010, Nicolas Sarkozy, seul président français à s'être rendu à Kigali depuis le génocide, avait déjà reconnu de «graves erreurs» et «une forme d'aveuglement» des autorités françaises ayant eu des conséquences «absolument dramatiques». Pour Emmanuel Macron, la France n'a cependant «pas été complice» des génocidaires, ce qu'avait également conclu le rapport d'historiens dirigé par Vincent Duclert remis en mars. «Les tueurs qui hantaient les marais, les collines, les églises n'avaient pas le visage de la France», a-t-il déclaré. «Le sang qui a coulé n'a pas déshonoré ses armes, ni les mains de ses soldats qui ont eux aussi vu de leurs yeux l'innommable, pansé des blessures et étouffé leurs larmes». Mais «au lendemain, alors que des responsables français avaient eu la lucidité et le



courage de le qualifier de génocide, la France n'a pas su en tirer les conséquences appropriées», a-t-il poursuivi. La question du rôle de la France avant, pendant et après le génocide a été un sujet brûlant pendant des années, conduisant même à une rupture des relations diplomatiques entre Paris et Kigali entre 2006 et 2009. Le fossé s'est cependant comblé depuis le début du quinquennat avec une série d'initiatives françaises pour sortir de l'impasse. Dont le rapport Duclert, qui a conclu aux «responsabilités lourdes et accablantes» de la France et à «l'aveuglement» du président socialiste de l'époque François Mitterrand et de son entourage, face à la dérive raciste et génocidaire du gouvernement hutu que soutenait alors Paris. Pour concrétiser cette normalisation, M. Macron a annoncé jeudi la nomination prochaine d'un ambassadeur français au Rwanda, où le poste est vacant depuis 2015. Le président français s'est engagé «à ce

qu'aucune personne soupçonnée de crimes de génocide ne puisse échapper à la justice», alors que plusieurs résident en France. Jeudi, l'historien Vincent Duclert s'est félicité de la «relation spéciale» et «forte» qui allait s'établir entre Paris et Kigali. Avant cette visite, l'opposition rwandaise a déploré le «silence» d'Emmanuel Macron «devant le règne autoritaire et les violations des droits humains» sous Paul Kagame, président depuis 2000. Une réforme de la Constitution de 2015 permet à ce dernier de potentiellement s'y maintenir jusqu'en 2034. Pour tenter de redonner de la vigueur au français, Emmanuel Macron a également inauguré un nouveau Centre culturel francophone à Kigali, sept ans après la fermeture de l'Institut français au Rwanda. Il doit se rendre cette semaine en Afrique du Sud pour une visite consacrée à la pandémie de Covid-19 et notamment à la production de vaccins sur le continent.



Commentaire

Bataille

Par Fouzia Mahmoudi

Coincés entre La République En Marche et le Rassemblement National, Les Républicains craignent de voir leurs électeurs les désertir faute de discours politique solide et clair, et leur infliger une défaite lors des élections régionales de juin. Pourtant, la droite ne semble pour le moment décidée à combattre que le RN. Les Républicains vont «tout faire» pour que le Rassemblement National ne remporte aucune région lors des élections régionales de juin, a ainsi martelé jeudi le président LR du Sénat, Gérard Larcher, en renouvelant son soutien au président sortant de Paca, Renaud Muselier, au coude-à-coude avec le RN. «Je soutiens Renaud Muselier, et très clairement», a-t-il souligné après le psychodrame autour de la constitution de sa liste avec des membres de la majorité présidentielle. Accusant Emmanuel Macron d'avoir «créé la confusion» dans cette région avec l'annonce par Jean Castex dans un premier temps d'une alliance LREM/LR avec la présence de la ministre Sophie Cluzel sur la liste de Renaud Muselier, il a souligné qu'«à chaque fois qu'il y a un manque de clarté, on favorise le Rassemblement National». Un sondage Elabe pour BFMTV, publié mercredi, donne Thierry Mariani, le candidat du RN, en tête au premier tour (43 %), loin devant Renaud Muselier, notamment allié avec des membres de la majorité (33 %), et les deux candidats au coude-à-coude en cas de duel au second tour. Toutefois, chez Les Républicains l'on ne considère pas cette bataille perdue d'avance. «C'est un combat qu'il faut mener, c'est un combat difficile ; nous pouvons l'emporter, et nous allons tout faire pour qu'il ne la remporte pas», a promis Gérard Larcher. «Le RN peut faire des bons scores, Marine Le Pen cible trois régions (Paca, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté), il faut tout faire pour qu'il n'en ait aucune», a-t-il ajouté. Dans les Hauts-de-France, Gérard Larcher, soutien du président sortant ex-LR Xavier Bertrand, a déploré là encore «la confusion créée par l'arrivée de ministres en grand nombre», mais ne se «trompe pas : l'adversaire pour moi, c'est M. Cheru», le candidat du RN, a-t-il souligné. Un an avant la présidentielle, il a confirmé que «si Xavier Bertrand gagne, si Valérie Pécresse l'emporte (en Ile-de-France), si Laurent Wauquiez l'emporte (en Auvergne-Rhône-Alpes)», LR aura juste derrière à déterminer qui sera candidat pour la présidentielle de 2022, avec deux possibilités : «Si l'un s'impose naturellement nous en ferons le constat, sinon nous entrerons dans une procédure de départage, qui n'est pas une procédure simple, mais à la fin une dream team soutiendra le ou la candidate et à ce moment-là, tout est possible pour 2022», assure-t-il. Néanmoins, l'obsession de la droite pour contrer le RN laisse un boulevard à LREM qui localement n'a que peu d'attaches et qui justement cherche à se construire une nouvelle crédibilité politique en vue de la présidentielle de 2022. Reste à voir si au final la stratégie choisie par la droite sera la meilleure ou si la vieille ficelle du cordon sanitaire autour du parti de Marine Le Pen aura au contraire pour effet de mobiliser les électeurs de cette dernière et de faire ainsi grimper sa réserve de voix au détriment des candidats LR.

F. M.

Irak

Le rapatriement abhorré des familles de jihadistes à Mossoul

Le rapatriement dans la nuit noire en Irak de quelque 90 familles liées au groupe jihadiste État islamique (EI) a ravivé des cauchemars chez beaucoup d'habitants de la région de Mossoul, martyrisée pendant trois ans par cette organisation responsable de terribles exactions. Aux termes d'un accord avec la coalition internationale anti-EI, les autorités de Bagdad ont dû accepter le retour mardi de ces familles (quelque 300 personnes) qui s'étaient enfuies vers le camp d'Al-Hol, dans le nord-est de la Syrie voisine, pour échapper aux représailles de la population irakienne. C'est la première fois que des familles irakiennes liées à l'EI sont rapatriées depuis ce camp – véritable cité de tentes où sont retenus des proches de jihadistes – vers leur pays depuis l'annonce par l'Irak de sa «victoire» sur le groupe jihadiste fin 2017, après de féroces combats. «Nous sommes totalement contre leur retour,

c'est impossible de coexister avec eux car ils ont gardé leurs idées extrémistes», lance Omar, un militaire de 28 ans qui dit vouloir venger son père, assassiné par l'EI. «Comment peut-on accepter qu'ils reviennent alors que de nombreux habitants pleurent au moins un membre de leur famille, disparu après avoir été arrêté par l'EI et dont le corps n'a jamais été retrouvé», ajoute-t-il. Les familles rapatriées ont été dirigées, sous escorte de l'armée irakienne, vers Qayyara, au sud de la ville de Mossoul, où se trouve le camp d'Al-Jadaa qui accueille déjà, dans deux zones séparées, près de 7 500 déplacés et des familles de jihadistes, selon le ministère des Déplacés. Le directeur administratif du district de Qayyara, Salah Hassan al-Joubouri, se veut rassurant. Ces familles «ne représentent pas un danger sécuritaire, même si je comprends le rejet populaire car ces nouveaux arrivants viennent d'Al-Hol». Mais selon lui, la

plupart des rapatriés sont des femmes et des enfants et la quasi-totalité d'entre eux sont originaires de la province d'Al-Anbar dans l'ouest du pays, qui fut également un place forte de l'EI. «Il n'y a que quatre à cinq familles qui sont originaires de Ninive, la province dont Mossoul est la capitale», précise-t-il. Cela ne rassure nullement Omar : «Notre avenir est sombre et dangereux car ces jihadistes vont vivre près de nous. Ce sont des bombes à retardement». Pour Ali Bayati, membre de la Commission des droits de l'Homme en Irak, un organisme lié au gouvernement, les appréhensions de habitants sont dues au «manque de transparence» des autorités. «Personne ne sait si ces gens ont été interrogés et s'ils ont fait l'objet d'enquêtes», dit-il. Selon lui, «il aurait fallu, avant de les accepter, s'assurer qu'aucun d'eux ne fait l'objet d'une inculpation ou n'a commis de crimes».

Tunisie

«Qalb Tounès» dénonce le maintien de Nabil Karoui en détention

■ Le bureau politique du parti tunisien «Qalb Tounès» a fermement dénoncé le maintien de son président Nabil Karoui en détention préventive «au-delà des délais légaux» et demandé sa libération immédiate, a rapporté, jeudi, l'agence TAP.



Par Moncef Gh.

«I s'agit d'une infraction claire à la loi», considère le parti dans un communiqué, cité par la TAP et publié au terme de la réunion de son bureau politique mercredi. «Qalb Tounès» estime que l'affaire est «politique par excellence» et que «des parties connues sont derrière le maintien

de Nabil Karoui en détention pour l'empêcher d'exercer son droit légitime sur la scène politique». Il se dit «déterminé» à «révéler au public toutes ces pratiques immorales et les manœuvres des groupes qui cherchent à écarter leurs adversaires et de prendre seuls le pouvoir en violant la Constitution et les lois du pays». Et appelle toutes les parties concernées, «en particulier le Conseil supérieur de la magis-

trature, les juges intègres, le ministre de la Justice par intérim et l'inspection générale du ministère de la Justice, à prendre les mesures nécessaires pour lever cette injustice sans délai». Le parti Qalb Tounès appelle également le président de la République, en tant que garant de la Constitution, ainsi que le président du Parlement, le chef du gouvernement, les députés, la société civile, les partis poli-

tiques, les organisations nationales, les associations de défense des droits de l'Homme et les personnalités nationales à «s'opposer à l'infraction de la loi et à défendre la liberté».

Le bureau politique de «Qalb Tounès» prévient qu'il prendra «toutes les mesures nécessaires pour faire appliquer la loi».

Il rappelle, dans ce sens, que «l'article 85 du code de procédure pénale énonce que la durée de la détention préventive est fixée à six mois, soit 180 jours, et ne peut être dépassée sauf en cas de prolongation effectuée dans les délais impartis».

1 397 nouvelles contaminations au Covid-19 et 53 décès en 24H

Le ministère tunisien de la Santé a signalé 1 397 nouveaux cas positifs de Covid-19 ainsi que 53 décès supplémentaires durant des dernières 24 heures.

Ainsi, la Tunisie totalise 320 250 cas confirmés depuis le déclenchement de la crise sanitaire, le 2 mars 2020, dont 12 451 décès causés par la pandémie.

Le nombre de guérisons s'élève à 299 331, alors que 2 006 patients sont toujours hospitalisés, dont 417 en soins intensifs et 120 sous respiration artificielle. Au 75^e jour de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19 en Tunisie, quelques 853 432 Tunisiens ont été vaccinés contre le nouveau coronavirus parmi un total de 1 977 978 inscrits sur la plateforme électronique Evax. Parmi les vaccinés, figurent 274

997 personnes ayant reçu leur deuxième dose de vaccin.

M. Gh.

Base constitutionnelle libyenne Jan Kubis : satisfaire les aspirations des citoyens

L'objectif de la tenue de la réunion virtuelle avec les membres du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) pour débattre de la nouvelle base constitutionnelle est de «satisfaire les aspirations du peuple libyen en termes de démocratie, à travers l'organisation des élections générales à la date prévue», a indiqué l'Envoyé spécial du SG de l'ONU en Libye, Jan Kubis.

«Les membres du FDPL doivent se focaliser dans leurs interventions sur les points proposés par le Comité juridique issu du FDPL, en mettant l'accent notamment sur les modalités de l'élection du président et les critères pour la sélection des candidats à la présidentielle du 24 décembre prochain», a souligné M. Kubis lors de son intervention devant les membres du FDPL. «Le point portant sur la représentativité de toutes les régions et les cultures libyennes au sein du prochain Parlement, une recommandation refusée par certains membres du FDPL, sera abordé largement lors de cette réunion», a relevé, en outre, l'envoyé onusien.

Le représentant de Antonio Guterres en Libye a précisé, sur un autre plan, que «la diffusion en direct de la réunion virtuelle sur les réseaux sociaux a pour motif de garantir la transparence et de permettre aux Libyens de suivre les interventions en temps réel».

M. Kubis a réaffirmé que «la communauté internationale soutient le processus politique en Libye et insiste sur l'organisation des prochaines élections générales à la date prévue».

Latif N.

Conflit

Des mercenaires syriens ont été «exploités» en Libye

Des Syriens recrutés par la Turquie et des groupes russes pour aller combattre en Libye et au Nagorny Karabakh ont été «exploités» et n'ont pas reçu de indemnités promises, affirment des ONG de défense des droits humains en Syrie dans un rapport publié jeudi.

La Turquie et la Russie ont soutenu des camps opposés dans les conflits en Libye et au Nagorny Karabakh et sont accusées d'y avoir envoyé des milliers de mercenaires recrutés en Syrie. Le Centre syrien pour la justice et la responsabilité (SJAC) et l'ONG Syriens pour la vérité et la justice (STJ) ont mené une enquête sur le recrutement de ces mercenaires, dont la majorité sont d'anciens rebelles installés dans le nord-ouest sous influence turque.

En Libye, la Turquie a envoyé des milliers de combattants de factions de l'Armée nationale syrienne (ANS) pour appuyer le Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli, qui faisait face à une offensive du général Khalifa Haftar.

D'anciens soldats et miliciens syriens ont été recrutés par des groupes privés russes comme Wagner pour combattre aux côtés des forces de Khalifa Haftar, toujours selon les ONG qui regroupent chercheurs, journa-

listes et humanitaires syriens et étrangers.

Des mercenaires syriens pro-russes ont également été déployés au Nagorny Karabakh pour soutenir les forces arméniennes face aux forces azerbaïdjanaises, soutenues par Ankara, selon ledit rapport.

La Turquie est accusée d'y avoir envoyé des combattants syriens du nord-ouest, ce qu'elle dément.

«La communauté internationale doit réclamer des comptes à ceux impliqués dans le recrutement de ces combattants, tout en s'attaquant aux causes profondes qui font du travail de mercenaire l'une des seules sources de revenus pour de nombreux Syriens», plaide dans le rapport le directeur de STJ, Bassam al-Ahmad.

Les combattants syriens envoyés au Nagorny Karabakh, région azerbaïdjanaise à majorité arménienne, s'étaient vu proposer un salaire mensuel de 3 000 dollars, avec une indemnité de 75 000 dollars versée aux familles en cas de décès, et parfois même la citoyenneté turque.

Selon un agent ayant organisé des campagnes de recrutement pour la Turquie cité dans le rapport, ils n'ont touché que «800 à 1 400 dollars» par mois.

«L'exploitation a souvent pris la forme de

vol systématique des salaires des combattants par leurs supérieurs», notamment des officiers de l'ANS. En Libye, cette pratique aurait commencé après la baisse des combats à l'été 2020, selon le rapport.

Maya H.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU - DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif N°91-254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession instituée par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière :

M. BRIK Slimane, né 17/05/1964 à Maatkas, a formulé une demande dans laquelle il confirme la prise de possession d'une parcelle de terrain dénommée : «Thamazith», sise au village Ighil-Aouène commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 728.00 M2, limitée dans son ensemble par :

- Au Nord par : une piste bétonnée séparant la propriété BRIK Amar et la propriété BRIK Arab.
 - A l'Est par : propriété BRIK Ali ben Mohamed.
 - Au Sud : propriété héritiers BRIK Ali ben Mohamed ben Ramdane et un accotement séparant la route qui sépare la pté BRIK Slimane ben Said.
 - A l'Ouest par : propriété héritiers BRIK Ali ben Mohamed ben Ramdane.
- A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Maatkas par écrit dans un délai de deux(02) mois à compter de la dite parution dans les quotidiens nationaux.



Coupe de la CAF (1/2 finales)

JSK-Coton Sport le 27 juin au 5-Juillet

La demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), entre la JS Kabylie et les Camerounais de Coton Sport, se jouera le dimanche 27 juin prochain au stade du 5-Juillet d'Alger, a annoncé, jeudi, le club pensionnaire de Ligue 1 dans un communiqué. «Dans une correspondance adressée au club, la CAF félicite la JSK pour sa qualification au carré d'as de la Coupe de l'épreuve. L'instance suprême du football continental a manifesté sa préférence pour la domiciliation des demi-finales au stade du 5-Juillet, et ce, «afin de garantir les meilleures conditions pour la mise en place du système VAR et avoir la meilleure image possible de tous les matches de ce tour», a indiqué la JSK sur sa page officielle Facebook. La direction de la JS Kabylie a formulé une demande à la Fédération algérienne (FAF) et à l'Office du Complexe olympique (OCO) pour recevoir le Coton Sport au stade du 5-Juillet. «La direction du club a finalisé toutes les démarches auprès des responsables de la FAF et du stade du 5-

Juillet, lesquels ont répondu favorablement à notre demande relative à la domiciliation du match des demi-finales face au club camerounais du Coton Sport au stade du 5-Juillet», conclut le communiqué, sans préciser l'heure du coup d'envoi de la rencontre.

Avant la seconde manche à domicile, les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne joueront la première manche le dimanche 20 juin au stade de Garoua. La JSK a validé dimanche dernier son ticket pour le dernier carré, malgré le nul concédé au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou face aux Tunisiens du CS Sfax (1-1). A l'aller, la JSK s'était imposée à Sfax (1-0). De son côté, Coton Sport s'est qualifié aux dépens des Sénégalais de Jaraaf (aller : 1-0 à Garoua, retour : 1-2 à Dakar). Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées en phase de poules. La JSK s'est imposée à deux reprises : 1-0 à Tizi-Ouzou et 2-1 à Garoua. L'autre demi-finale opposera les Egyptiens de Pyramids FC aux Marocains du Raja Casablanca.

CAN-U17

Le tournoi reprogrammé du 29 juillet au 15 août

La Coupe arabe des nations des moins de 17 ans (U17), prévue initialement du 1^{er} au 17 juillet au Maroc, se jouera finalement du 29 juillet au 15 août toujours au Maroc, en raison de la pandémie de Covid-19, a annoncé jeudi la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué.

«Dans une correspondance adressée à toutes les associations membres, l'Union arabe de football association (UAF) a informé du report de la Coupe arabe des nations U17, initialement prévue du 1^{er} au 17 juillet, pour la période allant du 29 juillet au 15 août 2021 au Maroc, et dans les mêmes installations qui devaient accueillir la CAN U17, mais annulée pour cause de Covid-19», a indiqué l'instance

fédérale sur son site officiel.

L'équipe nationale des U17 devait prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, qui devait se jouer au Maroc du 13 au 31 mars dernier, avant d'être annulée en raison de la situation pandémique dans plusieurs pays africains liée au Covid-19.

La dernière compétition disputée par les coéquipiers de l'ailier Yanis Beghdadi (Stade de Reims/France) remonte à janvier dernier à Alger, avec le déroulement du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF).

Au cours de ce tournoi, qualificatif à la CAN-2021, l'Algérie s'était imposée face à la Libye (3-2) avant de faire match nul face à la Tunisie (1-1).

Championnats d'Afrique de gymnastique

Belkhir s'adjuge la médaille d'argent

Le gymnaste algérien, Younes Belkhir, a remporté jeudi la médaille d'argent au trampoline, lors des Championnats d'Afrique de gymnastique qui se déroulent au Caire (Egypte), échouant ainsi à se qualifier aux prochains Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021 (23 juillet - 8 août). Avec un total de 52 730 points, le jeune sociétaire de la formation oranaise d'Irbo Sud, âgé de 19 ans, est monté sur la deuxième marche du podium, tandis que la première place, qualificative pour les Jeux olympiques de Tokyo, est revenue à l'expérimenté Egyptien Sief Sherif (53 290). La médaille de bronze a été remportée par le Marocain Safwane Salhi, avec un total de 52 180 points.

Chez les dames, Ahlem Fatma Mokhtari, Lahna Selam et Chaïma Temami ont terminé respectivement 5^e (42.65 pts), 8^e (40.05 pts) et 9^e (39.25 pts) en gymnastique artistique.

Sept gymnastes, dont trois

dames (6 en gymnastique artistique et 1 en trampoline) représentent l'Algérie dans cette compétition, programmée du 24 au 28 juin. Ce rendez-vous est considéré comme la dernière étape qualificative aux JO de Tokyo.

A l'issue du rendez-vous cairote, quatre gymnastes auront le privilège de décrocher un billet pour les prochains JO (2 messieurs et 2 dames) en gymnastique artistique, alors que deux billets seulement (1 par sexe) seront mis en jeu en trampoline.

Le sélectionneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, sera présent en conférence de presse le mardi 1^{er} juin au niveau de l'auditorium Omar-Kezzal du CTN de Sidi Mousa.

Ligue I (24^e journée)

Le leader et ses poursuivants sur du velours

■ Le leader de la Ligue I, l'ES Sétif, évoluera sur du velours lors de cette 24^e journée de la Ligue I de football, vu qu'il reçoit à domicile au stade du 8-Mai-1945 la formation du NAHD qui souffre dans le bas du classement, alors que ses deux poursuivants, le MCO et la JSS, auront aussi les faveurs du pronostic en jouant respectivement face à l'USMBA et au NCM.



Les Sétifiens décidés à faire le plein à domicile

Par Mahfoud M.

L'Aigle Noir, qui reste sur un nul à l'extérieur face au NCM, ne devrait pas trouver beaucoup de peine à l'emporter at home face aux Sang et Or qui éprouvent un grand mal à sortir du tunnel. Les poulains d'El Kouki savent, en tout cas, qu'ils ne peuvent pas rater cette opportunité, de peur de se faire rattraper par les talonnants. Le MC Oran, vainqueur lors du derby face au WAT, mercredi dernier, jouera un autre derby de l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès, cette fois-ci à domicile, et devrait logiquement conforter sa seconde place et pourquoï pas attendre un faux pas du leader pour se rapprocher de lui. De son côté, l'autre candidat au titre ou à défaut à une place en Ligue des champions, la JS Saoura, donnera la réplique au NC Magra et

devrait logiquement l'emporter sauf surprise. Les protégés de Djali sont conscients de ce qui les attend et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour décrocher les trois points de ce match qui reste très importants pour l'équipe. La JS Kabylie sera en danger lors de cette journée, étant donné qu'elle rendra visite à l'AS Ain M'illa qui l'attendra de pied ferme. Le CR Belouizdad qui reste sur un nul lors du derby face au NAHD, aura à cœur de reprendre goût à la victoire en recevant l'O Médéa, mais il devra quand même être très prudent face à cette formation qui a réussi à stopper l'ascension de l'USMA, lors de la précédente journée. Le MC Alger tentera de se refaire une santé avec la réception du RC Relizane qu'il essaiera de battre pour se réconcilier avec ses fans très déçus après les multiples déconvenues, toutes compétitions confondues.

L'USM Alger souhaite se reprendre at home avec la réception du CS Constantine qui, lui, ne se déplacera pas en victime expiatoire. Le Paradou AC tentera de surprendre le CABBA chez lui, sachant que ce dernier a perdu tout espoir d'assurer son maintien en LI. Enfin, les deux rencontres ASO-JSMS et USB-WAT seront fortement disputées, vu qu'elle concerne des équipes qui jouent toutes leur survie en Ligue I.

M. M.

Le programme :

Samedi 29 mai 2021 :	
CRB-OM	(17h)
ESS-NAHD	(17h)
CABBA-PAC	(17h)
USMA-CSC	(17h)
MCO-USMBA	(17h)
ASO-JSMS	(18h)
USB-WAT	(18h)
JSS-NCM	(18h)
ASAM-JSK	(19h)
MCA-RCR	(19h)

Finale de la Ligue des champions d'Europe/Manchester City-Chelsea ce soir à Porto

Mahrez pour marquer l'histoire

L'international algérien, Riadh Mahrez, tentera ce soir d'entrer dans l'histoire en disputant la finale de la Ligue des champions d'Europe avec son équipe de Manchester City face à une autre formation de la Premier league anglaise, FC Chelsea. Mahrez qui est pour beaucoup dans la qualification des Citizens en fina-

le, grâce aux trois buts inscrits dans la double confrontation en demi-finale face au Paris SG, fera tout ce qui est en son pouvoir pour mener son équipe sur le toit de l'Europe et imiter de ce fait un autre compatriote, à savoir Rabah Madjer, qui avait été derrière le couronnement du FC Porto devant le géant allemand, Bayern de Munich. Le

capitaine de la sélection nationale sait qu'il s'agit d'une opportunité à ne pas rater, surtout qu'il n'est pas fréquent d'atteindre ce stade de cette compétition prestigieuse. Mahrez a longtemps souffert de discrimination au tout début avec les Bleus de City, étant donné que le coach espagnol, Guardiola, ne lui faisait pas trop confiance. Mais il a vite mis tout le monde d'accord sur ses grandes qualités après les grands matchs qu'il a disputés et c'est donc logiquement qu'il se retrouve titulaire à part entière après avoir contribué au sacre de cette saison en championnat d'Angleterre, en attendant de confirmer ce soir en Ligue des champions.

M. M.

Equipe nationale de football

Belmadi face à la presse le mardi 1^{er} juin

Au lendemain du début du stage de juin, le coach des Verts évoquera les trois rencontres amicales au programme des champions d'Afrique.

Pour rappel, les coéquipiers de Riyad Mahrez affronteront la

Mauritanie le 3 juin, puis le Mali trois jours plus tard au stade Mustapha-Tchaker de Blida, avant de s'envoler pour Tunis où ils clôtureront le regroupement avec une confrontation face aux Aigles de Carthage le 11 juin.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Foot/FC Barcelone

Laporta «modérément optimiste» pour la prolongation de Messi

LE NOUVEAU président du FC Barcelone, Joan Laporta, élu à la tête du club en mars, s'est dit hier «modérément optimiste» sur l'avenir de sa star Lionel Messi, dont le contrat arrive à terme le 30 juin prochain. Sur la question de savoir s'il était optimiste sur les chances de voir l'Argentin rester au Barça, Laporta a répondu : «Modérément optimiste». «Les négociations se déroulent bien mais ce n'est pas encore fait», a ajouté le Catalan, à l'occasion de la première conférence de presse depuis son élection. «Nous pouvons faire une offre (à Messi) dans la mesure de nos moyens», a déclaré Laporta. «Il mérite plus et pourrait obtenir un meilleur contrat ailleurs, mais je suis convaincu qu'il apprécie les efforts que nous faisons. Je pense qu'il a envie de rester. Pour Leo, ce n'est pas une question d'argent, c'est une question de victoire. Et c'est ce à quoi nous nous employons». Interrogé également sur le futur de son entraîneur, Ronald Koeman, arrivé l'été et à qui il reste un an de contrat, le président blaugrana a indiqué qu'un nouveau rendez-vous était prévu

avec le technicien néerlandais la semaine prochaine. «Il a encore un contrat en cours. Nous ne croyons pas aux projets ou aux saisons de transition.

Nous avons parlé à Koeman et nous continuerons à lui parler la semaine prochaine avant de prendre une décision». Laporta a déclaré que Koeman avait récemment été hospitalisé pour un problème cardiaque et qu'il était important de ne pas précipiter les décisions. «Nous essayons d'arriver à un accord sur ce que nous voulons pour la saison prochaine», a-t-il précisé. Alors qu'on lui demandait si son rêve était de faire revenir Pep Guardiola, cité comme successeur en cas de départ du technicien batave, Laporta a botté en touche : «Je ne suis pas là pour parler de rêves, je suis là pour parler de la réalité». Le président barcelonais a, par ailleurs, déclaré que des arrivées de joueurs seraient annoncées dès la semaine prochaine. L'Argentin Sergio Aguero, en fin de contrat avec Manchester City, devrait rejoindre le club catalan, comme l'a révélé lundi Pep Guardiola à la BBC.

Racim S.

Libye

Près de 500 migrants interceptés en 24 heures en Méditerranée

QUELQUE 500 migrants ont été interceptés jeudi soir en Méditerranée par les gardes-côtes libyens et renvoyés en Libye, a annoncé, hier, l'Organisation internationale des migrations (OIM). Dans un tweet, M^{me} Safa Msehli, chargée de la communication au bureau de l'OIM en Libye, a précisé que plus de 300 migrants étaient partis la veille au soir sur trois bateaux pneumatiques et un bateau en bois de la ville de Zouara, dans l'ouest de la Libye, dans l'espoir d'atteindre les

côtes européennes. Au total, 308 personnes, dont huit femmes et cinq enfants, étaient présentes sur ces embarcations. Plus d'une centaine était originaire du Soudan, a ajouté la même source. «Tous ont été envoyés en détention», a fait savoir la porte-parole de l'OIM. Jeudi, 187 migrants, en route eux aussi vers l'Europe, avaient déjà été interceptés par les gardes-côtes libyens et ramenés en Libye, toujours selon une communication de l'OIM.

O. B.

France

Une policière municipale grièvement blessée près de Nantes

UNE POLICIÈRE municipale a été agressée au couteau vendredi matin à La Chapelle-sur-Erdre, près de Nantes (ouest de la France), et le suspect est en fuite, a indiqué, hier, la gendarmerie. Selon une source proche du dossier, son «pronostic vital est engagé». «Je peux vous confirmer l'agression au couteau de la policière», selon la même source. L'auteur des faits aurait pris la fuite à pied, de source proche du dossier. Les écoles aux alentours ont été sécurisées, selon la gendarmerie. «Les enfants sont confinés dans les

écoles et collèges de la ville», a confirmé un responsable municipal. 80 gendarmes, dont l'antenne du Groupe d'intervention de la gendarmerie (GIGN) de Nantes, ont été déployés pour retrouver l'auteur des faits, ainsi que deux hélicoptères, trois équipes cynophiles et un escadron de gendarmes mobiles. La section de recherches de la gendarmerie de Nantes est chargée de l'enquête. «Évitez le secteur et respectez strictement les consignes des gendarmes», a prévenu sur Twitter la gendarmerie.

K. L.

Bachar Al-Assad réélu avec 95% Des voix

LE DÉPOUILLEMENT!



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre les chiens errants à Tizi Ouzou

Les chasseurs dénoncent la méthode du poison et suggèrent des battues

■ La Fédération de chasse de la wilaya de Tizi Ouzou (FCTO) a dénoncé, jeudi dans un communiqué, le recours par les services de la commune de Mizrana à la méthode par empoisonnement dans la lutte contre les chiens errants.

Par Hamid M.

«La fédération de chasse de la wilaya de Tizi Ouzou dénonce énergiquement la méthode d'empoisonnement utilisée par la commune de Mizrana, afin de venir à bout des chiens et chats errants dans le but de l'éradication d'éventuels foyers de maladies animales transmissibles à l'homme», indique l'organisation dans un communiqué. Pour les chasseurs de la wilaya de Tizi Ouzou, «cette méthode d'empoisonnement est très dangereuse, aussi bien pour la faune que pour la flore», invitant l'ensemble des communes de la wilaya «à procéder à des battues administra-



tives en collaboration avec la fédération ou les associations de chasse ainsi que les autorités

H. M.

Rezig :

Le projet de loi sur les zones franches bientôt devant le gouvernement

Le projet de loi relatif à la création des zones franches sera présenté les semaines à venir au gouvernement, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui a affirmé que la création de ces zones permettra d'augmenter les exportations algériennes vers l'Afrique. S'exprimant dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'information autour de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), M. Rezig a indiqué que la création de zones franches à l'avenir, au niveau des différentes wilayas frontalières, à l'instar de Tindouf, El Oued, Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Adrar et Djanet, consolidera et appuiera l'accès des opérateurs économiques algériens au marché africain. Estimant que la valeur des échanges commerciaux algé-

riens avec les Etats africains reste faible, avec une moyenne ne dépassant pas les 3 % dutotal des échanges en 2020 (avec une valeur de 3,042 Mds USD), le ministre a indiqué que la plupart des ces échanges se fait avec les Etats de l'Afrique du Nord, à savoir le Maroc, la Tunisie et l'Egypte, qui font partie de la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale). Le ministre a souligné, en outre, que la concrétisation de ces zones franches permettra à l'Algérie d'intensifier ses exportations hors hydrocarbures, vers l'Afrique du Centre, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest et ce, en concrétisation des objectifs escomptés de la création de la Zlecaf. Dans ce contexte, le ministre a évoqué l'importance de la transsaharienne Alger-Lagos, ainsi que le port de Cherchell, affirmant que ce sont

des moyens logistiques importants qui faciliteront le transport entre l'Algérie et les Etats africains et permettront d'augmenter la valeur des exportations hors hydrocarbures vers l'Afrique. Pour le ministre, l'entrée en vigueur de la Zlecaf avec l'utilisation de tels moyens (zones franches, route transsaharienne, port de Cherchell), permettront à l'Algérie d'augmenter les échanges commerciaux avec l'Afrique, à près de 52 %, contre 16 % actuellement. Selon le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), Mohamed Ayadi, le taux d'avancement des travaux relatifs à cette route a atteint 80 %, ajoutant que 10 % des travaux restants sont actuellement en cours de réalisation et ce, dans l'attente du lancement «prochain» des 10 % restants.

Safy T.